

Devenir acteur de prévention des risques liés à l'activité physique (2 jours)

Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

- ✓ **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique** dans son entreprise ou son établissement.
- ✓ **Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain**, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- ✓ **Participer à la maîtrise du risque** dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formateur certifié INRS, certification à jour

- 01. Les atteintes à la santé** liées à l'activité physique professionnelle et les **enjeux humains et économiques** : statistiques AT/MP
- 02. Les principaux éléments anatomo-physiologiques** de la mécanique humaine
- 03. Les différentes atteintes** de la mécanique humaine et leurs **conséquences sur la santé**
- 04. Les facteurs de risques** d'origine biomécanique, psychosociale et ceux liés à l'environnement physique
- 05. Repérage et analyse du poste de travail, recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail**
- 06. Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort** dans les situations d'aide à la mobilité de la personne aidée
- 07. Mise en pratique** des principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail (dont utilisation des équipements mécaniques)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés didactiques, mises en situation, échanges et retours d'expériences, principe d'acquisition de compétence sur poste
Groupe de 4 à 10 personnes



Prérequis

Aucun



Public Concerné

Toute personne travaillant dans le milieu de l'industrie, du bâtiment ou du commerce



Durée

14h réparties : 1 journée + 1 journée (15 jours d'intervalle)



Certification

Certificat "Acteur PRAP IBC"
Validité 24 mois